

[Marque de TELUS Averti]

[Introduction à Internet avec TELUS Averti]

[14. Paramètres de confidentialité sur les réseaux sociaux]

[Un ordinateur portable apparaît sur l'écran, affichant un symbole de cadenas.]

[Voix d'une femme]

La plupart de réseaux sociaux ont des paramètres de confidentialité qui vous donnent un peu plus de contrôle sur qui peut voir ce que vous publiez.

[Un téléphone portable apparaît sur l'écran. Un doigt tape sur le menu et l'écran Paramètres est affiché. Le doigt tape sur « Qui peut voir vos publications » et puis sur « Amis » dans le menu déroulant ou les autres deux options sont « Public » et « Moi seulement ».]

Vous pouvez modifier les paramètres de sécurité par défaut, pour que toutes vos publications soient vues par plus ou moins d'utilisateurs que d'habitude.

Bien que vous choisissiez un des réglages qui permet aux personnes qui ne font pas partie de vos amis de voir vos publications, c'est ne pas recommandé.

[L'écran « Créer une publication est affiché. Les trois petits points à la droite sont cliqués. Le doigt tape sur « Moi seulement » dans le menu déroulant « Qui peut voir vos publications », et puis sur « Publication ».]

Des nombreux réseaux sociaux vous laissent aussi choisir différents paramètres de confidentialité pour chaque publication. Vous pouvez rendre certain public, d'autres peut être vu par un group spécifique et d'autres peut être vus seulement par vous. Il s'agit d'une bonne option s'il vous arrive parfois de penser que vous n'auriez pas du publier quelque chose.

[Le doigt tape sur « Amis » dans le menu déroulant « Qui peut voir vos publications ».]

Choisissez « Moi uniquement » comme option par défaut puis retourner dans le menu quelques heures plus tard et décidez si vous souhaitez que vos amis voit la publication. Cela peut aussi être utile si vous souhaitez publier quelque chose simplement plus vous en souvenir plus tard sans nécessairement vouloir que les autres le voit.

[La page Paramètres du Facebook est affichée sur un ordinateur. Le doigt tape sur « Confidentialité » dans le menu de gauche, puis sur le lien « Modifier » dans la section « Votre activité – Qui peut voir vos futures publications, et puis sur « Moi uniquement ».]

Pour modifier vos paramètres sur Facebook, cliquez sur Paramètres, puis cliquez sur « Confidentialité » dans le menu de gauche. Trouvez « Qui peut voir vos futur publications » et cliquez sur « Modifier ».

[La page de Créer une publication est affichée. Le doigt tape sur « Photo/vidéo » et puis sur « Identifier des amis ».]

Des nombreux réseaux sociaux vous laissent identifier une publication ou une photo avec le nom de quelqu'un. De la même façon, vous pouvez être identifié dans les publications des autres.

[Une liste pour identifier des amis est affichée.]

Cela signifie que toute personne vous cherchant sur ces réseaux verra les publications dans lesquelles vous avez été identifié.

[La page « Profil et identification » est affichée. Le doigt tape sur « Modifier » dans la section « Identification » et un menu déroulant s'affiche. Les options sont : Tout le monde, amis des amis, Amis, Amis sauf..., Certains amis, Moi uniquement et Personnalisé.]

Si vous vous rendez dans les réglages « Profil et identification », vous pouvez choisir qui a accès aux publications identifiées avec votre nom.

Ce que veut dire que vous pouvez empêcher les amis de vos amis de les voir.

[La page « Notifications » est affichée. Le doigt coche les options suivantes : Recevoir des notifications lorsque vous êtes identifié(e) par - Tout le monde; Où vous recevez ces notifications : Pousser – Active, Texto – active.]

Configurez aussi l'application pour être prévenus lorsque vous êtes identifiés dans une publication ou une photo et pour que votre autorisation soit nécessaire avant qu'elle ne puisse être ajouté à votre profil. Il est plus difficile de contrôler qui peut voir ce que vous publiez sur un réseau ouvert, comme Twitter ou YouTube, mais la plupart des plateformes offrent des options pour limiter votre public.

[L'appli Twitter se déroule sur l'écran d'un téléphone portable. Le doigt tape sur « Réglages et confidentialité » puis, « Confidentialité et sécurité » et coche « Protéger mes Tweets ».]

Sur Twitter, vous pouvez faire une sorte que les autres utilisateurs demandent votre permission afin de voir vos publications, en sélectionnant « Paramètres et confidentialité », à partir de votre profil, puis, « Confidentialité et sécurité » et en cochant « Protéger mes Tweets ».

[Marque de TELUS Averti]

Pour poursuivre votre introduction à Internet, consultez les autres vidéos de cette série. Visitez notre site, telus.com barre oblique techno cent un averti.

[telus.com/Techno101Averti]